

**27/01/21**  
**Les Dotations Globales Horaires sont tombées et le résultat est sans appel • Pour la 3e année consécutive notre académie connaît une diminution du nombre de postes attribués aux collèges et aux lycées • Une réalité a des années lumières des discours du ministère sur la lutte contre le décrochage et l'échec scolaire • La réalité est celle-ci : à la rentrée 2021, nous devons accueillir plus d'élèves avec toujours moins de moyens •**

Le premier confinement n'est pas bien loin et nous nous souvenons toutes et tous des larmes de crocodiles versées sur les inégalités sociales et scolaires révélées par la crises sanitaires. « Il y a des services qui ne se marchendent pas », déclarait alors le président de la République. Cela n'avait pourtant pas empêché à l'époque le ministère de l'Education Nationale de supprimer de très nombreux postes dans l'académie et principalement dans les établissements d'éducation prioritaire particulièrement touchés par les difficultés liées au confinement. Depuis lors, nous ne cessons de demander un plan d'urgence pour l'école. Un plan d'urgence pour des moyens humains à la hauteur des enjeux qu'ils soient sanitaires ou sociaux.

Bien au contraire pour une nouvelle année consécutive notre académie perdra des postes. Ce sont en effets 60 emplois qui vont être détruit alors que nous accueillons 2811 élèves. A contrario, il aurait fallu 235 emplois de plus pour maintenir un taux d'encadrement équivalent. Cette augmentation démographique est prévue de longue date et ne fait que s'inscrire dans une dynamique ancienne et continue qui durera, selon les chiffres de la DEPP, jusqu'en 2026. Cette fois encore, les établissements d'éducation prioritaire devraient être durement touchés.

Pour contrebalancer ces destructions et préserver les apparences, le ministère dote l'académie d'un volume d'heures supplémentaires équivalent à 73 emplois. Ce sera donc au détriment de nos conditions de travail et des conditions d'étude de nos élèves que se fera l'ab-

sorption de la hausse démographique. Une stratégie bien balisée par le ministère puisque les chef-fes d'établissements peuvent désormais imposer jusqu'à deux supplémentaires aux enseignant-es. La charge de travail que cela représente pour les équipes est énorme.

Sur le plan matériel aussi, le compte n'y est pas puisque rien est prévu en terme d'infrastructure. Depuis des années, de nombreuses équipes se mobilisent pour obtenir l'ouverture d'établissements supplémentaires afin de désengorger collèges et lycées en sureffectifs dans certains secteurs de l'académie. C'est particulièrement le cas dans notre département et à Marseille ou plusieurs arrondissements sont au bord de la rupture. Là aussi, les conséquences sont lourdes sur les conditions de travail et d'étude, tout comme sur la santé des personnels.

### **Ensemble, pour les moyens de chacun-e !**

Les uns après les autres, les chef-fes d'établissement reçoivent dès à présent les dotations pour la rentrée 2021. Il nous appartient dès lors de nous organiser pour réagir collectivement en dénonçant les pertes subies mais aussi en revendiquant les moyens qui ne nous sont pas donnés et dont nous avons besoin. **Dans cette mobilisation, l'organisation du refus collectif des heures supplémentaires a toute son importance.**

**Les personnels déciderons eux-mêmes de la marche à suivre lors des AG d'établissement auxquelles nous appelons. Mais pour ne pas entériner malgré nous la logique de concurrence à l'oeuvre entre établissements, personnels et élèves, SUD éducation 13 appelle les personnels à fédérer les mobilisation et à se battre ensemble au-delà des murs de leurs établissements respectifs. Plutôt que de privilégier une négociation établissement par établissement, les militant-es de SUD éducation 13 porteront une démarche collective.**